

COMPTE RENDU DE LA REUNION DP DU JEUDI 08/02/2007

1)- Les délégués CFDT demandent à quelle date sera effectué le versement de l'indemnité de sommet de corps des fonctionnaires.

C'est un sujet qui a été remonté au siège, nous attendons la procédure pour la mise en oeuvre.



2)- Les délégués CFDT demandent une régularisation rapide de la prime d'ancienneté des personnels mensuels.

Comme pour la question précédente ce sujet doit être traité par le siège. Nous espérons des réponses pour mars.

Pour l'instant, ce sont les salariés qui sont pénalisés par les des décisions qui s'appellent «désirées» et qui semblent bien difficiles à prendre. Ceci est valable pour les deux questions posées par vos délégués CFDT.

3)- Les délégués CFDT demandent la mise en place et l'actualisation des plans d'évacuation dans les

différents secteurs de l'établissement.

Ce sont les managers qui doivent mettre en place ces plans d'évacuations et veiller à leur actualisation ainsi qu'à la formation des opérateurs. Le dispositif d'accès des secours est en cours de mise à jour.

Les secteurs de production et des bureaux sont en plein mouvement, il faut que ce sujet concernant la sécurité des salariés soit pris en compte et relayé par une bonne information. Il faut qu'une évaluation soit réalisée dans chaque secteur concernant les personnes ayant la formation guide file et serre file.

4)- Les délégués CFDT demandent le remplacement des lames "transparentes" des rideaux à l'entrée des travées 2, O ainsi qu'à l'entrée du centre d'essais (MCO/BV).

Un débat a eu lieu sur l'opportunité de changer ou pas ces lames transparentes qui ne sont pas très adaptées au passage des véhicules (usure prématurée). Les discours aboutiront-ils avant l'accident ?

5)- Les délégués CFDT demandent la mise en place de grandes tables dans le secteur des études permettant la consultation de plans de grandes dimensions. *Le problème n'est pas remonté auprès du responsable du secteur.*

Il y a un décalage entre la réalité du terrain et la hiérarchie, la CFDT demande la mise en place d'une réunion avec les élus, les salariés et la hiérarchie pour traiter des «irritants» du secteur. A noter que ce point a été soulevé en réunion CE par un élu CFDT où le RH était présent, mais sans doute distrait.

6)- Les délégués CFDT demandent une véritable politique de tri sélectif sur le centre avec des zones bien délimitées et des bennes bien identifiées.

Un BI a été diffusé pour informer les lignes des dispositions à prendre.

Pour la CFDT il y a un manque évident de discernement entre les mesures à prendre au sein des lignes et les mesures générales. Il serait bien de mettre les affaires «au propre».

7)- Les délégués CFDT demandent qu'une étude soit réalisée concernant les chariots élévateurs et les remorques sur l'ensemble du centre en tenant compte des futurs besoins des différentes activités.

Il y a déjà eu des études de mener sur le sujet, il peut être de nouveau abordé en CHSCT.

Bien que certaines études aient été menées par le passé, il est évident que les besoins évoluent avec la transformation du centre et l'implantation des différentes lignes. Ceci est valable pour un parc de chariots élévateurs vieillissant ainsi que sur l'évaluation à faire en terme du besoin de remorques. Les délégués CFDT feront inscrire ce point au prochain CHSCT ordinaire du mois de mars.

8)- Les délégués CFDT demandent pourquoi certains minimas dans la nouvelle grille de salaires UIMM (exemple catégorie III2 ouvrier) ne sont pas renseignés.

Cette catégorie n'existe plus et nous attendons les consignes du siège.

Encore une fois, nous sommes en attente d'une réponse du siège. Si le cas s'avérait confirmé, la CFDT exige que les salariés III-2 soient rétroactivement passés en III-3 (avec rétroactivité du minima salarial correspondant, bien sûr!!!), depuis la date de suppression de cet échelon.

9)- Les délégués CFDT s'interrogent sur l'avenir de la réception magasin PFL. La Direction n'envisage-t-elle pas de confier ce secteur à un prestataire extérieur comme à Satory et Bourges ?

Ce n'est pas d'actualité, ni pour le Président, ni pour le Directeur.

Peut-être, mais quand même... On se demande si Bourges et Satory n'ont pas eu droit au même discours avant d'externaliser l'activité.

10)- Les délégués CFDT demandent la prise en

compte des problèmes d'évacuation et d'odeurs dans les différentes toilettes du centre.

Les travaux plus importants vont être engagés sur le plateau Nord.

L'odeur avait au moins un avantage, c'est que contrairement à d'autres services, on pouvait se passer de signalétique pour trouver les toilettes. Plus sérieusement, cela fait des mois que cela dure et que cela s'aggrave. On ne peut pas dire que l'odeur soit adéquate au «joli petit espace vert» dédié à la pause café juste à côté. Il est impératif que des travaux efficaces soient engagés, et ceci dans les différents secteurs du centre dont le plateau Ouest, où le problème est connu de longue date.

11)- Les délégués CFDT demandent la réalisation des travaux concernant les parkings et accès aux abris motos.



Concernant le parking Ouest, de nouvelles caméras seront installées pour améliorer la surveillance.

Des améliorations pour le parking Ouest ont été demandées par l'intermédiaire des élus CFDT lors des réunions de travail du groupe «Circulation», tant pour les motos que pour les voitures. La Direction est passée «outre» en imposant la date à laquelle les véhicules n'avaient plus accès au centre.

Résultat, il a fallu mettre en place un abri supplémentaire pour les motos le vendredi en urgence. Il faut également que la Direction qui a répondu négativement pour le stationnement des véhicules du CE à l'intérieur du centre, mesure sa responsabilité en cas de dégradation des véhicules du CE (réparation et dédomagements des pertes financières occasionnées, etc...). La CFDT demande que ces véhicules soient considérés comme les véhicules de service.

12)- Les délégués CFDT demandent la mise en place de climatisation dans les bureaux d'atelier.

Il n'y avait aucune spécification dans le projet ARCRO. *Il n'est pas exclu d'étudier au cas par cas la possibilité de mettre en place la climatisation dans certains bureaux fortement exposés au soleil.*

Il ne peut y avoir deux poids deux mesures, les plateaux sont équipés de la climatisation (non, sans difficulté) il faut que les personnels des bureaux d'atelier en soient équipés également, pour bénéficier de conditions de travail acceptables.

13)- Les délégués CFDT demandent quelles sont les formations réalisées par l'ECIT concernant l'activité VBCI (montage, soudure, usinage)

Une analyse est en cours avec les partenaires (Ecole dans l'atelier, méthodes, responsable de ligne), qui permettra de déterminer les formations réalisées par l'ECIT et celles réalisées par l'école dans l'atelier.

Pour la CFDT il faut que l'ECIT soit impliquée pour la réalisation de ces formations. L'usinage grande vitesse est une nouvelle technologie sur le centre de Roanne, n'est-ce pas une piste à exploiter pour l'ECIT ?

14)- Les délégués CFDT demandent le raccordement de la ligne ADSL avec la fibre optique dans le local syndical CFDT (Accord méthodologie) avec le Wifi.

Oui, c'est prévu ! « On se fout de la fibre optique », on fera le plus simple possible.



On peut souligner le peu d'intérêt que porte la Direction à cette demande des représentants du personnel. Aucune étude de faisabilité et de

coût n'a été engagée avec la possibilité de raccordement de l'entreprise à la fibre optique pourtant disponible à proximité.

15)- Les délégués CFDT demandent la mise en place d'une formation "connaissance de l'Entreprise" pour les nouveaux embauchés.

Il existe une formation pour les cadres sur plusieurs sites leur permettant de connaître l'entreprise. Pour les autres, il y a le cursus de la première journée.

Pour la CFDT, il faut que tous les salariés aient une formation homogène et complète sur le fonctionnement et l'organisation de notre Entreprise.



formation sur mesure

16)- Les délégués CFDT demandent la mise en place rapide de la signalétique suite au transfert du service médical .

C'est prévu, la commande est passée et la signalétique sera mise en place rapidement.

Les délégués CFDT seraient curieux de connaître le nombre de salariés qui connaissent le cheminement menant au service médical par l'intérieur du bâtiment Leclerc.

17)- Les délégués CFDT demandent l'installation de bidons à sable à l'extérieur des bâtiments sans oublier le CIRA.

Ce sujet est en cours de traitement par le service LSI.

Les représentants CFDT au CHSCT attendent également la présentation des abris pour les fumeurs. Une étude a été demandée à l'archi-

tecte pour les intégrer aux façades du bâtiment Leclerc, nous attendons les conclusions.

18)- Les délégués CFDT demandent que les badges des représentants des personnels soient validés pour accéder à l'ensemble des services du centre. *Les délégués sont autorisés à entrer dans tous les services sauf les secteurs CD.*

Il est impératif que les représentants des salariés aient l'accès aux différentes zones. On en a encore mesuré la nécessité tout dernièrement dans un secteur comme l'atelier du bureau d'études...

19)- Les délégués CFDT demandent une information concernant les mouvements de personnels à la RH (Com, Emploi, EF).

Il y a effectivement des changements avec le remplacement de madame Colomer (congés de maternité) par M. Bernard Barret qui prend la charge de responsable de la communication. Le poste de responsable emploi est désormais confié à M. Raymond Gonzales.

Les représentants CFDT sont désireux d'avoir rapidement la connaissance de ces changements pour pouvoir donner les bonnes informations aux salariés et permettre de les orienter vers la bonne personne.

QUESTIONS ANCIENNES

- Les délégués CFDT demandent le traçage des places de parking du CIRA.

On vous doit une réponse rapide même si ce parking n'est plus notre propriété.



Les élus CFDT maintiennent cette question depuis plusieurs mois, et à juste titre. Plusieurs accrochages ou frayeurs se sont déroulés sur ce parking ou il n'y a plus aucun traçage ni fléchage pour le sens de circulation. On peut également signaler que la première fois où la demande a été exprimée le parking était bien la propriété de Giat Industries à l'époque.

Pour les élus CFDT : Philippe Petit

Vous entendez privilégier un syndicalisme responsable ; un syndicalisme qui se distingue par sa capacité d'actions et de propositions.



Rejoignez la CFDT !